

pas à dire que, malgré cela, après une agitation qui a duré six longues années, après avoir excité au plus haut degré les passions humaines, il était impossible d'obtenir plus, et, dans les circonstances, le gouvernement du Manitoba ne pouvait pas accorder davantage.

Mon honorable ami a l'audace—je ne crains pas d'employer cette expression—a l'audace de mentionner le nom du nouveau député de Bonaventure, M. Guité, avec un certain mépris. Eh bien ! s'il y a aujourd'hui un homme qui, à mon avis, occupe une grande et noble position, c'est bien le nouveau député de Bonaventure, un homme qui affirme ses droits civils malgré les dangers auxquels il s'expose, et qui, tout en les affirmant, dit sans crainte : "Je suis catholique, et je n'épargnerai aucun effort pour obtenir en faveur de mes compatriotes du Manitoba plus de privilèges qu'ils n'en ont aujourd'hui. Et qui peut blâmer l'honorable député ? Tout homme dans la province du Manitoba est libre de chercher à faire amender la loi.

Le seul point sur lequel je diffère d'avec l'honorable chef de l'opposition, c'est que bien qu'il soit loisible à mon ami, M. Guité, de convaincre le peuple du Manitoba, il n'est pas permis à l'honorable député de contraindre ce même peuple.

Mais, M. l'Orateur, l'honorable député après avoir prononcé ce discours, conclut—non, l'honorable député n'excusera, il n'a pas conclu du tout—il a parlé pendant une heure, et après avoir ainsi parlé, il n'a pas osé énoncer de politique. Loin de là, il a dit à la Chambre, d'après ce qu'on peut inférer de son langage, qu'il abandonnait toute la question ; qu'il n'avait plus à s'en occuper.

À la dernière session, il était prêt à mourir, prêt à verser son sang, car il comptait s'attirer le vote de la province de Québec. Mais à l'exemple de plus d'un héros, quand l'héroïsme ne rajoute plus rien, il cesse d'exister.

L'honorable député ne doit pas supposer que je vais laisser passer sous silence une parole qu'il a lancée tantôt. Eu faisant allusion à M. Russell, il en a parlé comme étant l'agent du gouvernement canadien auprès de la cour de Rome. Je ne sais pas ce que veut dire l'honorable député. S'il veut être clair et précis, nous pourrions le comprendre et lui répondre, mais je ne veux pas d'insinuations lâches à propos de cette affaire.

Sir CHARLES TUPPER : J'informerai l'honorable ministre que je me suis appuyé pour dire qu'il était l'agent du gouvernement à Rome sur le télégramme publié par les journaux ministériels, je crois, disant qu'il avait communiqué officiellement au gouvernement le résultat de sa mission.

Le PREMIER MINISTRE : L'honorable député veut donner cours à un rapport de journal. Je suis étonné qu'un homme de son âge, de sa réputation, et de son expérience acquise en discutant de grandes questions dans cette Chambre, s'appuie, pour accuser, sur de simples racontars de journaux.

Encore une fois, si l'honorable député veut préciser, veut, non pas porter une accusation, mais simplement poser une question, je lui répondrai, mais je ne veux plus entendre de semblables insinuations dans le cours de la discussion.

L'honorable député a dit avant six heures que la paix et l'amitié régnaient parmi les différentes races et les différentes religions dans ce pays. C'est vrai, Dieu merci, mais il est à craindre que si les opinions et la politique scoiaire de l'honorable député préva-

M. LAURIER.

laient nous ne verrions pas la paix et l'harmonie, mais la guerre civile au milieu de nous.

L'honorable député a parlé du jubilé de Sa Majesté la Reine en termes éloquentes et bien appropriés. Je ne peux rien ajouter à ce qu'il a dit sur ce sujet, sauf ceci, qu'il n'y a peut-être pas dans toutes les possessions de Sa Majesté une partie de l'empire où l'année du jubilé peut voir s'accomplir de plus grandes choses. Cette année est l'année du jubilé ; c'est le soixantième anniversaire de Sa Majesté la Reine. Par tout ce vaste empire, les races, les tribus, les nations qui s'inclinent sous son sceptre vont rivaliser de zèle pour lui rendre hommage ; toutes ces tribus, ces races, ces nations, si diverses qu'elles soient par le sang, la religion, l'éducation, la couleur, s'efforceront avec une sublime unanimité de se surpasser dans l'expression de leur dévouement. Des monuments s'élèveront pour commémorer cet événement. Les arts seront mis à contribution pour enregistrer sur le marbre et le bronze l'expression des sentiments de loyale dévouement des millions d'êtres qui ont joui des bienfaits de ce règne. Mais il y a des monuments dont l'éloquence est plus retentissante que les paroles gravés sur le marbre et le bronze. Il y a des monuments qui conviennent mieux à ces circonstances solennelles. Que cette année soit donc réellement une année de jubilé ! Que ce soit une année de pardon ! Oublions le passé et ignorons les vieilles blessures ! Que nos luttes et nos combats soient enterrés et que la confiance, la bonté, la charité surgissent du champ ainsi fortifié et grandissent jusqu'au ciel. C'est à mon avis le monument le plus noble que puisse édifier le Canada comme souvenir de sa participation à cette année de jubilé.

M. FOSTER : M. l'Orateur, il y a un fait patent que tous les membres de cette Chambre constatent, et que tout le pays constatera après-demain, c'est que les neuf mois que mon honorable ami, le premier ministre, vient de passer à la tête du gouvernement du pays n'ont point diminué sa loquacité ni donné place de logique à ses observations.

Je ferai observer à mon honorable ami et à ses collègues que la manière vague et lesté qui peut convenir à un chef qui dirige les attaques de l'opposition n'est pas du tout celle que doit adopter le présent leader du gouvernement de Sa Majesté en Canada, qui doit répondre d'une manière digne et raisonnable aux objections que l'on soulève contre lui et son parti.

Que les honorables députés de l'un ou de l'autre côté de la chambre disent si, à leur avis, dans le cours de son discours de quinze à vingt minutes, l'honorable leader a seulement essayé de répondre aux graves accusations portées contre son gouvernement et son parti par mon honorable ami.

L'honorable ministre nous a donné ce soir un exemple de la manière adoptée pour débattre la question des écoles. Cette réponse comparée à la mise en accusation de son gouvernement ce soir ne lui fait pas honneur et n'apportera pas d'avantages à son parti.

S'il peut être sérieux un seul instant, permettez-moi d'attirer l'attention de l'honorable ministre sur quelque chose qu'il a trouvé commode d'oublier. En premier lieu, mon honorable ami a signalé un désaccord visible qui a existé entre l'honorable chef de la droite et son ministre des Finances au sujet de certaines questions relatives au tarif.